

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'ÉVALUATION – TFP CONDUCTEUR DE TRAVAUX EN ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de Compétences 1 : Prospector et commercialiser des prestations de travaux agricoles			
A1. Maintien et développement d'un portefeuille client <ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'une veille commerciale Actualisation du catalogue de prestation Communication sur l'offre de prestations de l'entreprise de travaux agricoles 	C1.1 Réaliser une veille commerciale en tenant compte des évolutions du marché des travaux agricoles et de la conjoncture, afin de détecter les nouvelles opportunités et les nouveaux clients.	<p>L'évaluation des compétences professionnelles des candidats a lieu au travers des modalités suivantes :</p> <p><u>Le rapport d'expérience en entreprise</u></p> <p>Ce rapport d'expérience permet d'évaluer l'ensemble des compétences du bloc 1, soit les compétences C1.1 à C2.3 et porte sur la pratique professionnelle en entreprise du candidat, vécue en tant qu'acteur ou qu'observateur. Il repose sur une production écrite. La rédaction est basée sur une description puis une analyse critique de la ou des situation(s) professionnelle(s) et projet(s) décrit(es), et des choix opérés en conséquence par le stagiaire et /ou par un autre membre de l'entreprise faisant fonction de responsable de chantier en entreprise.</p> <p>Le choix de présenter un ou plusieurs projet(s) d'entreprise et / ou situation(s) professionnelle(s) est laissé à la discrétion du candidat.</p> <p>En tout état de cause, il est attendu du rapport d'expérience qu'il apporte des réponses éclairantes pour permettre d'évaluer le maintien et/ou le développement du portefeuille client, les leviers et techniques de commercialisation de travaux de prestation agricole et</p>	<p>La détection de nouvelles opportunités commerciales et clients est favorisée par la réalisation d'une veille sur la conjoncture et le marché des travaux agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> La détection des nouvelles opportunités est facilitée par la bonne périodicité de la veille Les sources professionnelles consultées (presse, salons d'agricoles, consultations des productions des centres techniques agricoles, organismes professionnels agricoles, etc.) sont pertinentes Les connaissances du marché des travaux agricoles et de la conjoncture sont effectivement maintenues à jour De nouveaux clients potentiels sont détectés.
	C1.2 Communiquer sur l'entreprise et ses prestations en mobilisant divers canaux (salons, réseaux sociaux, etc.) et outils de communication afin d'améliorer la visibilité de l'offre et d'attirer de nouveaux clients.		<p>La visibilité de l'offre de l'entreprise et la captation de nouveaux clients sont favorisées par la bonne communication sur les prestations de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les publics cibles sont touchés grâce à la pertinence des canaux de communication mobilisés (portes ouvertes, etc.) Les supports de communication réalisés sont bien calibrés par rapport aux objectifs commerciaux poursuivis et aux publics cibles Le nombre de contacts avec des prospects et/ ou clients est effectivement augmenté grâce aux outils de communication mobilisés
A2. Commercialisation des prestations de travaux agricoles	C2.1 Analyser techniquement les besoins en prestations de chaque client, en tenant compte de ses	<p>Les prestations sont personnalisées grâce à l'analyse de chaque besoin client :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques du client sont repérées 	

<ul style="list-style-type: none"> • Personnalisation des prestations de travaux agricoles • Entretien et conclusion de la vente de la prestation • Communication client • Réalisation d'un service après-vente 	<p>caractéristiques, afin de proposer des prestations personnalisées.</p>	<p>l'entretien d'une relation et d'une communication client de qualité au long cours.</p> <p>Lorsque l'expérience vécue ou observée ne permet pas d'étayer pleinement certains critères, le candidat est invité à signaler pourquoi et à proposer des pistes d'actions qui auraient pu être entreprises au cours du projet décrit ou pourrait être entreprise lors d'une situation ou d'un projet similaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La demande formulée par le client fait l'objet d'une analyse minutieuse et contextualisée (identification des contraintes météorologiques, proposition de techniques adaptées aux contraintes du chantier, prise en compte de l'organisation de l'exploitation et des nouveaux projets de l'exploitation, etc.) • La compréhension du besoin du client est validée par sa bonne reformulation
	<p>C2.2 Conseiller sur les prestations de travaux agricoles dans le cadre d'un entretien de vente, en utilisant un argumentaire technique adapté, afin de conclure une vente.</p>	<p>Il est recommandé au candidat d'échanger au cours de la consolidation du rapport d'expérience avec le ou les formateurs afin de disposer d'un retour sur la conformité de la production par rapport aux attendus.</p> <p>Organisation de l'épreuve : Le rapport d'expérience fait l'objet d'un dossier écrit, compris entre 30 et 50 pages. Il doit être réalisé sous un format adapté à une présentation orale. À défaut, le candidat doit également préparer un support dédié pour la soutenance orale.</p>	<p>La pertinence des conseils permet de conclure la vente de la prestation de travaux agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les avantages et inconvénients de la proposition sont connus • Les objections ou doutes éventuels formulés par le client sont traités de manière pertinentes. • Une réponse est apportée aux questions du client relatives à la proposition commerciale. • Les éléments techniques et spécifiques de la proposition sont maîtrisés • L'argumentaire proposé est clair et à propos.
	<p>C2.3 Maintenir une communication régulière et adaptée aux besoins du client tout au long du chantier et le cas échéant de l'année, afin d'entretenir une relation client de qualité sur la durée.</p>	<p><u>Une soutenance orale du rapport d'expérience</u></p> <p>La soutenance orale permet d'évaluer l'ensemble des compétences du bloc 1, soit les compétences C1.1 à C2.3 Le candidat présente oralement sa production liée au rapport d'expérience en entreprise (support à l'appui) devant le jury d'évaluation. La présentation est suivie d'un temps d'échanges et de questions où le jury peut approfondir un point ou des points particuliers relatifs au maintien et/ou au développement du portefeuille client, aux leviers et techniques de commercialisation de travaux de prestation agricole et à l'entretien d'une relation et d'une communication client de qualité au long cours, pour s'assurer de la maîtrise des compétences par le candidat.</p>	<p>La qualité de la relation avec le client est entretenue sur la durée grâce au maintien d'une communication adaptée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des interactions régulières avec le client sont organisées au-delà de la vie des chantiers en cours • L'actualité professionnelle des clients est connue et permet des prises de contacts pertinentes et l'apport de réponses adaptées aux problématiques du client • Les sollicitations éventuelles du client trouvent une réponse dans des délais raisonnables. • La satisfaction du client au cours et à l'issue du chantier est dûment évaluée. • Le cas échéant, les réclamations sont traitées selon les process et outils établis dans l'entreprise

Organisation de l'épreuve : La soutenance s'effectue en présentiel dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation organisant l'évaluation ou en entreprise.

Bloc de compétences 2 : Conduire des travaux agricoles

A1. Planification et organisation des chantiers de l'entreprise

- Identification des contingences agronomiques, climatiques et pédologiques et planification des opérations du chantier
- Organisation des temps et conditions de travail sur les projets et chantiers
- Adaptation face aux aléas et aux imprévus

C1.1. Identifier les facteurs agronomiques, climatiques et pédologiques, à prendre en compte pour réaliser le chantier, en tenant compte des exigences et contraintes client et réglementaires.

C1.2 Organiser les plannings des salariés intervenant sur les chantiers, dans le respect des règles d'aménagement des temps de travail et sous couvert de validation du chef d'entreprise, afin de concilier impératifs liés à la variabilité et à l'efficacité de l'activité et respect des normes de QHSSE.

L'évaluation des compétences professionnelles des candidats a lieu au travers des modalités suivantes :

Le rapport d'expérience en entreprise

Ce rapport d'expérience permet d'évaluer l'ensemble des compétences du bloc 2, soit les compétences C1.1 à C2.2 et porte sur la pratique professionnelle en entreprise du candidat, vécue en tant qu'acteur ou qu'observateur. Il repose sur une production écrite. La rédaction est basée sur une description puis une analyse critique de la ou des situation(s) professionnelle(s) et projet(s) décrit(es), et des choix opérés en conséquence par le stagiaire et /ou par un autre membre de l'entreprise faisant fonction de responsable de chantier en entreprise.

Le choix de présenter un ou plusieurs projet(s) d'entreprise et / ou situation(s) professionnelle(s) est laissé à la discrétion du candidat.

En tout état de cause, il est attendu du rapport d'expérience qu'il apporte des réponses éclairantes pour permettre d'évaluer la planification, l'organisation et la conduite des chantiers agricoles, et le contrôle des réalisations sur ces derniers.

Lorsque l'expérience vécue ou observée ne permet pas d'étayer pleinement certains critères, le candidat est

Les facteurs agronomiques, climatiques et pédologiques relatifs au chantier sont correctement pris en compte :

- Les facteurs agronomiques, climatiques et pédologiques (typologies de sols et différentes cultures associées, etc.) sont connus
- Le stade de maturité de la plante est correctement appréhendé
- Les réglementations territoriales (bassins versants, PNR, etc.) sont connues et respectées.
- Les contraintes client sont connues et prises en compte (agriculture en conservation des sols, cultures sous contrat, écartement semis, existence d'une veine d'argile sur le site du chantier, etc.)

L'aménagement des temps de travail est conforme aux besoins de l'activité et aux normes QHSSE en vigueur :

- La durée du travail est répartie sur l'année en fonction de l'activité
- Les horaires de travail sont modulés en fonction de la variation de l'activité
- La disponibilité des salariés est vérifiée en amont des chantiers
- Les plannings d'interventions définis sont réalistes
- Les conditions de mise en place de l'aménagement des horaires sont connues et appliquées
- Les normes de QHSSE sont connues et appliquées
- L'interlocuteur adapté (le chef d'entreprise, etc.) est alerté en cas de difficulté

<p>C1.3 Planifier le chantier de travaux agricoles en définissant les opérations (y compris interchantiers), les ressources à mobiliser (choix du matériel, équipe, organisation du déplacement des machines, itinéraires, prise en compte des situations de handicap) et le planning d'intervention, afin d'assurer le bon déroulement du chantier en veillant au respect du site de l'intervention et aux normes en vigueur.</p>	<p>invité à signaler pourquoi et à proposer des pistes d'actions qui auraient pu être entreprises au cours du projet décrit ou pourrait être entreprise lors d'une situation ou d'un projet similaire.</p> <p>Il est recommandé au candidat d'échanger au cours de la consolidation du rapport d'expérience avec le ou les formateurs afin de disposer d'un retour sur la conformité de la production par rapport aux attendus.</p> <p>Organisation de l'épreuve : Le rapport d'expérience fait l'objet d'un dossier écrit, compris entre 30 et 50 pages. Il doit être réalisé sous un format adapté à une présentation orale. À défaut, le candidat doit également préparer un support dédié pour la soutenance orale.</p> <p>L'étude de cas concret, présentée à l'oral.</p> <p>Elle permet d'évaluer l'ensemble des compétences du bloc 2, soit les compétences C1.1 à C2.2. Elle s'appuie sur les éléments recueillis par le candidat lors d'une visite d'entreprise de travaux agricoles programmée en amont de la soutenance orale. Le recueil d'informations s'effectue sur la base d'un canevas transmis et présenté en formation. Le jour de la soutenance orale, chaque candidat tire au hasard un sujet (comportant une ou plusieurs questions), permettant d'évaluer la planification, l'organisation et la conduite des chantiers agricoles, et le contrôle des réalisations sur ces derniers</p>	<p>Le bon déroulement du chantier est assuré grâce à la qualité de la planification :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des opérations à réaliser est identifié • Les contraintes (logistiques liées à l'accès au site, à la saisonnalité, etc.) sont prises en compte • Les ressources à mobiliser sont identifiées • Le choix du matériel est pertinent au regard de l'intervention • La composition de l'équipe est cohérente par rapport aux besoins de l'intervention (nombre et choix des profils) • L'itinéraire est connu et assimilé • Les consignes de sécurité routière sont respectées, • La sécurité des autres usagers de la route et la sécurité du chauffeur sont assurées, • La réglementation sur la circulation des matériels et convois est connue et appliquée (permis adapté, carburant, etc.) • Les techniques de conduite sont ajustées en fonction de la route (montagne, autoroute, etc.), • Le cas échéant, des mesures d'adaptation du poste et des conditions de travail sont proposées et effectivement mises en œuvre sur le chantier pour les salariés en situation de handicap
<p>C1.4 Adapter le travail des équipes en cas d'aléas et/ou d'imprévus techniques ou météorologiques (intempéries, pannes, etc.) afin de limiter les interruptions sur le chantier.</p>	<p>Durée et organisation de l'épreuve : Le candidat présente oralement ses réponses au cas d'étude concret devant le jury d'évaluation. La</p>	<p>Les interruptions sur le chantier sont limitées grâce aux adaptations proposées pour faire face aux aléas et interruptions techniques ou météorologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La décision d'interrompre le chantier en cas d'aléas ou d'imprévus technique ou météorologique est prise si nécessaire • La décision d'interruption est le cas échéant signalée au chef d'entreprise • Les interruptions liées à des problèmes techniques sont rapidement traitées (appel au réseau pour réparation, etc.)

<p>A2. Conduite et contrôle des réalisations sur un chantier de travaux agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> Supervision du travail des équipes Vérification de la conformité des travaux par rapport aux engagements techniques et contractuels 	<p>C2.1 Superviser le travail des équipes sur le chantier, en veillant au respect des engagements techniques et des normes d'hygiène, santé, sécurité et environnement, afin de garantir la sécurité des travaux.</p>	<p>présentation est suivie d'un temps d'échanges et de questions où le jury peut approfondir un point ou des points particuliers relatifs à la planification, l'organisation et la conduite des chantiers agricoles, et le contrôle des réalisations sur ces derniers pour s'assurer de la maîtrise des compétences par le candidat.</p> <p>Elle s'effectue en présentiel dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation organisant l'évaluation ou en entreprise.</p> <p><u>Une soutenance orale du rapport d'expérience</u></p>	<p>La sécurité des travaux est garantie grâce à la bonne supervision des équipes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le port des EPI est vérifié Les risques liés à l'environnement (coactivité, présence d'une ligne à haute tension, etc.) sont appréhendés et pris en compte Les mesures de prévention du DUERP sont effectivement connues et appliquées Les procédures d'alertes et / ou à suivre en cas de risque ou d'incident (incendie, etc.) sont connues et appliquées Les dispositions du référentiel de la certification relative à l'activité d' « application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service » sont connues.
	<p>C2.2 Vérifier la cohérence entre les opérations réalisées sur le chantier et les objectifs de l'intervention, afin de garantir la conformité par rapport aux engagements techniques et contractuels.</p>	<p>La soutenance orale permet d'évaluer l'ensemble des compétences du bloc 2, soit les compétences C1.1 à C2.2 Le candidat présente oralement sa production liée au rapport d'expérience en entreprise (support à l'appui) devant le jury d'évaluation. La présentation est suivie d'un temps d'échanges et de questions où le jury peut approfondir un point ou des points particuliers relatifs à la planification, à l'organisation et à la conduite des chantiers agricoles et au contrôle des réalisations sur ces derniers.</p> <p>Organisation de l'épreuve : La soutenance s'effectue en présentiel dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation organisant l'évaluation ou en entreprise.</p>	<p>La conformité des réalisations par rapport aux engagements techniques et contractuels pris est vérifiée :</p> <ul style="list-style-type: none"> Une observation du suivi des réalisations du travail des équipes sur site est réalisée Les écarts entre les opérations prévues contractuellement et réalisées sont repérés Des mesures correctives sont dûment appliquées le cas échéant
<p>Bloc 3 : Organiser la maintenance et l'entretien du matériel et des équipements</p>			
<p>A1. Gestion de l'entretien du matériel, des équipements et des déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> Gestion du stock de fournitures 	<p>C1.1 Evaluer la tenue d'un stock de fournitures pour le matériel de travaux agricoles, en tenant compte des besoins à venir, afin d'éviter les ruptures de stock et d'optimiser la gestion des stocks.</p>	<p>L'évaluation des compétences professionnelles des candidats a lieu au travers des modalités suivantes :</p> <p><u>Le rapport d'expérience en entreprise</u></p>	<p>Les ruptures de stock sont évitées dans la mesure du possible grâce à la bonne tenue du stock de fournitures pour le matériel de travaux agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les pièces d'usures sont connues Le niveau d'utilisation des pièces d'usure est hiérarchisé Le flux des pièces est suivi et tracé

<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de l'application des normes et procédures en matière de manipulation et de stockage de produits dangereux • Vérification de l'entretien du matériel • Gestion des déchets 	<p>C1.2 Contrôler le respect des consignes de manipulation de produits dangereux, en appliquant les règles et normes de sécurité associées, afin de garantir la sécurité des utilisateurs, des opérations de stockage et de transport.</p> <p>C1.3 Evaluer l'entretien du matériel, selon les procédures en vigueur dans l'entreprise, afin de s'assurer de leur bon fonctionnement en vue des travaux saisonniers.</p> <p>C1.4 Veiller à l'application des procédures de l'entreprise et au respect des normes en matière d'environnement sur le chantier (gestion des déchets, pollution sonore, etc.), afin de limiter l'impact du chantier sur l'environnement.</p>	<p>Ce rapport d'expérience permet d'évaluer l'ensemble des compétences du bloc 3, soit les compétences C1.1 à C2.2 et porte sur la pratique professionnelle en entreprise du candidat, vécue en tant qu'acteur ou qu'observateur. Il repose sur une production écrite. La rédaction est basée sur une description puis une analyse critique de la ou des situation(s) professionnelle(s) et projet(s) décrit(es) et des choix opérés en conséquence par le stagiaire et /ou par un autre membre de l'entreprise faisant fonction de responsable de chantier en entreprise.</p> <p>Le choix de présenter un ou plusieurs projet(s) d'entreprise et / ou situation(s) professionnelle(s) est laissé à la discrétion du candidat.</p> <p>En tout état de cause, il est attendu du rapport d'expérience qu'il apporte des réponses éclairantes pour permettre d'évaluer d'une part la gestion de l'entretien du matériel, des équipements et des déchets, et d'autre part l'organisation et la supervision des opérations de maintenance.</p> <p>Lorsque l'expérience vécue ou observée ne permet pas d'étayer pleinement certains critères, le candidat est invité à signaler pourquoi et à proposer des pistes d'actions qui auraient pu être entreprises au cours du projet décrit ou pourrait être entreprise lors d'une situation ou d'un projet similaire ou fictif.</p> <p>Il est recommandé au candidat d'échanger au cours de la consolidation du rapport d'expérience avec le ou les formateurs afin de disposer d'un retour sur la conformité de la production par rapport aux attendus.</p> <p>Organisation de l'épreuve : Le rapport d'expérience fait l'objet d'un dossier écrit, compris entre 30 et 50 pages. Il doit être réalisé sous un format adapté à une</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les délais de commande sont connus et pris en compte (optimisation du réassort) <p>La sécurité utilisateurs et des opérations de stockage et de transport est garantie par la bonne application des règles et normes de sécurité de manipulation associées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les pictogrammes figurant sur les produits dangereux et les fiches de sécurité sont connus et pris en compte • Le port des EPI est le cas échéant vérifié • Les normes de sécurité associées aux opérations de stockage et de transport (GNR, etc.) sont connues et appliquées <p>Le bon fonctionnement du matériel est assuré grâce à la vérification de son bon entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'état du matériel est évalué • Les pièces d'usure sont changées • Les procédures de l'entreprise en matière d'entretien du matériel sont connues et appliquées. <p>L'impact environnemental du chantier est limité grâce à la bonne application des procédures de gestion des déchets et des normes environnementales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les normes et procédures en matière de gestion des déchets et de protection de l'environnement (connaissance des filières d'évacuation des déchets, gestion des déchets souillés par les hydrocarbures, des aérosols, des pneus, des huiles usagées, etc.) sont connues et appliquées • Les urgences environnementales relevant de son périmètre d'intervention sont gérées (fuites, etc.) • Les incidents et problématiques rencontrés sur le chantier sont remontés le cas échéant auprès du chef d'entreprise.
<p>A2. Organisation et supervision des</p>	<p>C2.1 Evaluer une panne, selon les procédures en vigueur, en utilisant les outils adéquats et en s'appuyant</p>	<p>Il doit être réalisé sous un format adapté à une</p>	<p>La panne et le cas échéant les réparations à entreprendre sont correctement caractérisées :</p>

<p>opérations de maintenance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation d'une panne • Prescription et supervision des réparations • Planification des opérations de maintenance 	<p>le cas échéant sur l'interlocuteur adapté, afin de caractériser une panne et prescrire les réparations adaptées.</p>	<p>présentation orale. À défaut, le candidat doit également préparer un support dédié pour la soutenance orale.</p> <p><u>Une soutenance orale du rapport d'expérience</u></p> <p>La soutenance orale permet d'évaluer l'ensemble des compétences du bloc 3, soit les compétences C1.1 à C2.2 Le candidat présente oralement sa production liée au rapport d'expérience en entreprise (support à l'appui) devant le jury d'évaluation. La présentation est suivie d'un temps d'échanges et de questions où le jury peut approfondir un point ou des points particuliers relatifs d'une part à la gestion de l'entretien du matériel, des équipements et des déchets, et d'autre part à l'organisation et à la supervision des opérations de maintenance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les principes de fonctionnement (mécanique, hydraulique, etc.) des agroéquipements sont connus • La gravité de la panne est appréhendée • Le chef d'entreprise est alerté en cas de panne nécessitant l'intervention d'un tiers • Sous réserve de validation du chef d'entreprise, un prestataire est contacté pour réaliser les réparations nécessaires • Le cas échéant un technicien est contacté pour réparer la panne
	<p>C2.2 Superviser les opérations de maintenance (entretien courant, révision générale et intersaison, réparation) du matériel et de réparation, en coordonnant les interventions des techniciens, afin d'assurer le bon fonctionnement des équipements.</p>	<p>Organisation de l'épreuve : La soutenance s'effectue en présentiel dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation organisant l'évaluation ou en entreprise.</p>	<p>Le bon fonctionnement des équipements est permis grâce à la bonne supervision des opérations de maintenance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La communication entre les parties prenantes est efficace et ciblée • Les séquences et le timing des opérations de maintenance et / ou de réparation sont identifiés et clairement organisés

Bloc 4 : Participer à la gestion et au management des ressources humaines d'une entreprise de travaux agricoles

<p>A1. Participation à la gestion administrative, tarifaire et contractuelle du chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du budget du chantier • Préparation de tout ou partie des documents administratifs et 	<p>C1.1. Elaborer des devis en estimant aux mieux les coûts de chaque opération ou phase des travaux, afin de proposer un budget du chantier réaliste et équilibré, en s'appuyant sur le coût de revient et les données de suivi sur chantier.</p>	<p>L'évaluation des compétences professionnelles des candidats a lieu au travers des modalités suivantes :</p> <p><u>Le rapport d'expérience en entreprise</u></p> <p>Ce rapport d'expérience permet d'évaluer l'ensemble des compétences du bloc 4, soit les compétences C1.1 à C3.2 et porte sur la pratique professionnelle en entreprise du candidat, vécue en tant qu'acteur ou qu'observateur. Il repose sur une production écrite. La</p>	<p>Une proposition budgétaire réaliste et équilibrée est faite et suivie grâce à la justesse de l'estimation des coûts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les coûts des tâches sont identifiés (taux de TVA, etc.) • Les coûts sont consolidés au travers d'un budget global • La méthode de calcul du coût de revient est connue et maîtrisée • Le coût de revient est pris en compte pour fixer le prix de la prestation facturée au client • Les aléas climatiques sont pris en compte dans le calcul du coût de rentabilité du chantier
--	--	---	---

<p>comptables relatifs à la vente</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'exécution budgétaire des prestations 		<p>rédaction est basée sur une description puis une analyse critique de la ou des situation(s) professionnelle(s) et projet(s) décrit(es) et des choix opérés en conséquence par le stagiaire et /ou par un autre membre de l'entreprise faisant fonction de responsable de chantier en entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les tableaux et instruments de suivi des coûts sont connus et utilisés • Les données de suivi économique des chantiers (tonnage, consommables, coûts, etc.) sont dûment collectées et analysées
	<p>C1.2. Préparer les documents administratifs et comptables relatifs à la vente (devis, factures, contrats, bons de travaux) relevant de son périmètre d'intervention, afin de se conformer aux procédures de l'entreprise.</p>	<p>Le choix de présenter un ou plusieurs projet(s) d'entreprise et / ou situation(s) professionnelle(s) est laissé à la discrétion du candidat.</p> <p>En tout état de cause, il est attendu du rapport d'expérience qu'il apporte des réponses éclairantes pour permettre d'évaluer la participation du candidat à la gestion administrative, tarifaire et contractuelle d'un ou plusieurs chantiers, ses réalisations en matière d'évaluation et de clôture de chantier, et sa participation au management des ressources humaines (élaboration et ou mise à jour du DUERP et recrutement).</p> <p>Lorsque l'expérience vécue ou observée ne permet pas d'étayer pleinement certains critères, le candidat est invité à signaler pourquoi et à proposer des pistes d'actions qui auraient pu être entreprises au cours du projet décrit ou pourrait être entreprise lors d'une situation ou d'un projet similaire ou fictif.</p> <p>Il est recommandé au candidat d'échanger au cours de la consolidation du rapport d'expérience avec le ou les formateurs afin de disposer d'un retour sur la conformité de la production par rapport aux attendus.</p>	<p>La conformité de l'opération de vente est favorisée par la bonne préparation des documents administratifs et comptables associés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les termes et modalités du contrat et / ou du devis sont identifiés, compris et correctement choisis (caractère, prix, chose, etc.) • Les différents types d'acteurs et de responsabilités sont connus • Les pièces générales d'un contrat (de prestation, partenariat, etc.) sont identifiées • Les conditions générales de vente de l'entreprise sont connues et appliquées • Les acteurs pertinents pour la rédaction des clauses générales et particulières d'un contrat sont le cas échéant sollicités • Les acteurs pertinents pour la rédaction d'avenants et la gestion d'évolutions contractuelles sont identifiés et le cas échéant sollicités • Les propositions de contrat, de réponses aux appels d'offre, de devis et de factures sont correctement structurées et complètes • Le cas échéant le contenu et la validité des qualifications et des certifications de l'entreprise sont connus et vérifiés.
	<p>C1.3. Suivre les coûts du chantier pour pouvoir le mettre en œuvre, en tenant compte des tâches à réaliser, des ressources allouées, et des délais établis.</p>	<p>Organisation de l'épreuve : Le rapport d'expérience fait l'objet d'un dossier écrit, compris entre 30 et 50 pages. Il doit être réalisé sous un format adapté à une</p>	<p>La rentabilité du chantier est permise par un suivi efficace des coûts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La planification du projet est le cas échéant adaptée en fonction du budget alloué • La démarche et les outils de suivi de consommation / avancée du chantier sont identifiés et mobilisés

<p>A2. Evaluation et clôture du chantier de travaux agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clôture et bilan du chantier • Réalisation de retours d'expérience sur les chantiers 	<p>C2.1 Recueillir les données informatiques ou papier (bons de travaux, etc.) pour effectuer la clôture et le bilan du chantier, dans le respect des attendus et règles de suivi administratif.</p> <p>C2.2. Réaliser des retours d'expérience des chantiers auprès du chef d'entreprise, en s'appuyant sur un dispositif de suivi et évaluation, pour favoriser l'amélioration des prestations suivantes.</p>	<p>présentation orale. À défaut, le candidat doit également préparer un support dédié pour la soutenance orale.</p> <p><u>L'étude de cas concret, présentée à l'oral.</u></p> <p>Elle permet d'évaluer l'ensemble des compétences du bloc 4, soit les compétences C1.1 à C3.2. Elle s'appuie sur les éléments recueillis par le candidat lors d'une visite d'entreprise de travaux agricoles programmée en amont de la soutenance orale. Le recueil d'informations s'effectue sur la base d'un canevas transmis et présenté en formation. Le jour de la soutenance orale, chaque candidat tire au hasard un sujet (comportant une ou plusieurs questions), permettant d'évaluer la participation à la gestion administrative, tarifaire et contractuelle d'un ou plusieurs chantiers, l'évaluation et la de clôture de des chantiers, et la participation au management des ressources humaines (élaboration et ou mise à jour du DUERP et recrutement).</p>	<p>La clôture et le bilan du chantier sont correctement réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le bon de travail est récupéré • Le cas échéant les données analytiques sont collectées • La clôture du chantier est validée avec et par le client (visite de chantier, etc.) <p>L'amélioration des prestations est favorisée par les retours d'expérience des chantiers faites auprès du chef d'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les difficultés et problèmes éventuels rencontrés sont remontés auprès du chef d'entreprise • Les retours d'expérience sont factuels • Les retours d'expérience permettent le cas échéant de faire évoluer l'offre de prestation
<p>A3. Participation au management des ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'élaboration du DUERP • Participation au processus de recrutement 	<p>C3.1 Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) en lien avec le chef d'entreprise ou l'interlocuteur adapté, pour les risques liés aux activités relevant de son périmètre d'intervention, afin de garantir la sécurité et la santé des salariés.</p> <p>C3.2 Participer au processus de recrutement, en formalisant tout ou partie des besoins métiers et en</p>	<p>Durée et organisation de l'épreuve :</p> <p>Le candidat présente oralement ses réponses au cas d'étude concret devant le jury d'évaluation. La présentation est suivie d'un temps d'échanges et de questions où le jury peut approfondir un point ou des points particuliers relatifs à la participation à la gestion administrative, tarifaire et contractuelle d'un ou plusieurs chantiers, à l'évaluation et à la clôture de ces chantiers, et à la participation au management des ressources humaines (élaboration et ou mise à jour du DUERP et recrutement) pour s'assurer de la maîtrise des compétences par le candidat.</p> <p>Elle s'effectue en présentiel dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation organisant l'évaluation ou en entreprise.</p>	<p>La sécurité et la santé des salariés dont l'activité relève de son périmètre d'intervention sont favorisées par la contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les risques professionnels liés aux activités relevant de son périmètre d'intervention sont identifiés pour soi-même et pour les collaborateurs concernés • Les risques professionnels liés aux activités relevant de son périmètre d'intervention sont formalisés et évalués • Les propositions de mesures de prévention des risques liés à la santé et à la sécurité des salariés sont adaptées aux risques identifiés • Les mesures de prévention des risques relevant de son périmètre d'intervention sont dûment appliquées • L'interlocuteur adapté est alerté en cas de besoin (réalisation ou probabilité de réalisation d'un risque ne relevant pas de son périmètre d'intervention, en raison par exemple de sa criticité ou de sa récurrence). <p>La sélection de profils conformes aux besoins cœur de métier de l'entreprise de travaux agricoles est facilité par la</p>

	<p>intervenant lors des entretiens de recrutement, afin de sélectionner des profils cohérents par rapport aux besoins des chantiers de travaux agricoles.</p>	<p><u>Une soutenance orale du rapport d'expérience</u></p> <p>La soutenance orale permet d'évaluer l'ensemble des compétences du bloc 4, soit les compétences C1.1 à C3.2 Le candidat présente oralement sa production liée au rapport d'expérience en entreprise (support à l'appui) devant le jury d'évaluation. La présentation est suivie d'un temps d'échanges et de questions où le jury peut approfondir un point ou des points particuliers relatifs à la gestion administrative, tarifaire et contractuelle d'un ou plusieurs chantiers, à ses réalisations en matière d'évaluation et de clôture de chantiers, et à sa participation au management des ressources humaines (élaboration et ou mise à jour du DUERP et recrutement), pour s'assurer de la maîtrise des compétences par le candidat.</p> <p>Durée et organisation de l'épreuve : La soutenance s'effectue en présentiel dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation organisant l'évaluation ou en entreprise.</p>	<p>participation à différentes étapes du processus de recrutement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les besoins en compétences et caractéristiques du profil à recruter sont identifiés • Tout ou partie de la fiche de poste et / ou de l'annonce de recrutement est formalisé en lien avec les personnes ressources adaptées (direction, RH) • Des profils pertinents sont sélectionnés en concertation avec les personnes ressources adaptées (direction, RH) • L'adéquation des compétences des candidats par rapport au besoin de recrutement est dûment testée grâce aux interventions réalisées lors des entretiens de recrutement (questions posées, mises en situation)
--	---	--	--